

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



**Rapport d'évaluation externe du Master en Sciences
politiques, UFR sciences juridiques et politiques de
l'Université Gaston Berger de Saint-Louis**

Équipe d'experts :

M. Babacar GUEYE, Professeur titulaire, Université cheikh Anta Diop de Dakar
(UCAD), Président

M. Serigne Ahmadou Gaye, Maitre de conférences titulaire, Université Alioune Diop
(UAD) de Bambey, Membre

M. Mamadou Lamine Sarr, Maitre de conférences titulaire, Université Numérique
Cheikh Hamidou Kane (UNCHK), Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Avril, 2026

TABLE DES MATIERES

1.	Présentation du programme évalué.....	5
2.	Description de la visite sur site	5
3-	Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....	7
4-	Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation de programme).	7
5-	Points forts du programme.....	25
6-	Points faibles du programme.....	25
7-	Appréciations générales du programme	26
8-	Recommandations à l'établissement	26
9-	Recommandations à l'ANAQ-Sup.....	26
10-	Proposition de décision	26

-

Introduction :

L'Université Gaston Berger de Saint-Louis est créée par la loi n° 90-03 du 02 janvier 1990 et régie par le décret n° 90-054 du 19 janvier 1990 (cf. annexe n°6-10). Elle est dotée d'un statut définitif par le décret n° 96-597 du 10 juillet 1996 et dénommée « Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis » par le décret 96-1016 du 04 décembre 1996. La loi n°2015-26 du 28 décembre 2015 (annexe n°9-2) relative aux Universités publiques a mis en place de nouveaux organes de gouvernance. Pour son application, le décret n°2021-1501 (annexe n°6-4) fixe les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Université Gaston Berger.

L'UGB est un établissement public doté d'une personnalité juridique et d'une autonomie administrative et financière. Elle est située à 13 kilomètres de la ville de Saint-Louis, sur la Route Nationale N° 2. Elle est étendue sur une superficie de 190 ha. L'UGB a pour mission de former des cadres sénégalais et africains compétents, adaptés aux besoins des individus, des universités et du marché du travail, à travers :

- la formation initiale et la formation continue, ainsi que la préparation des jeunes étudiants à l'insertion dans la vie active ;
- la recherche scientifique aux niveaux national et international, pour le développement économique et social du pays ;
- la promotion de la recherche scientifique et technologique et l'innovation pour une maîtrise des sciences, des techniques et du savoir-faire ;
- le service à la communauté ;
- le développement des valeurs culturelles africaines ;
- la promotion de la coopération universitaire internationale.

L'Université Gaston Berger compte plusieurs Unités de Formation et de Recherche. L'UFR de Sciences Juridiques et politiques a été créée en 1990. Elle comprend au total trois départements:

- - ***Science Politique,***
- - ***Droit public,***
- - ***Droit privé.***

Pour ce qui concerne le Master de science politique, il repose sur un tronc commun en Master 1 et une spécialisation en Master 2. Ce tronc commun regroupe une diversité d'Unités

-

d'enseignement mises dans le panier avec possibilité pour l'étudiant de procéder à des options entre les éléments constitutifs pour construire son parcours de formation en tenant compte des pré requis indispensables pour une spécialisation en Master (Annexe n°10-1).

Après 12 années de mise en œuvre de ce système et la sortie de plusieurs promotions en Master, l'UFR a décidé de procéder à l'évaluation de son offre de formation en Master et de la soumettre à l'accréditation de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur (ANAQ-Sup).

C'est ainsi que par arrêté n° 00051 du 12 juin 2024, un comité de pilotage a été mis en place par le directeur. Il est composé du Chef de Département, des enseignants-chercheurs, des délégués d'étudiants des masters (Annexe n°2-10 ; annexe n°2-11).

Le président du comité a d'abord recueilli tous les supports de travail auprès de l'UFR, du Rectorat et du Comité interne d'Assurance Qualité.

Un séminaire d'auto-évaluation des Programmes de Licence et de Master a été organisé le **samedi 06 juillet 2024** auquel ont participé :

- - Les membres du comité de pilotage ;
- - Tous les enseignants du Département ;
- - Les collègues et des personnes ressources des autres Départements de l'UFR ;
- - Des autorités et des experts évaluateurs de l'ANAQ-Sup (internes et externes à l'UFR);
- - Du Premier Vice-Recteur chargé des enseignements, de l'innovation pédagogique, de la vie universitaire et de l'assurance qualité (Annexe n°11, annexe n°11-3.7)

Vu l'importance de sa mission et de la nécessité d'évaluer les programmes du Master après près de douze (12) années de mise en œuvre du système LMD, le Comité de Pilotage a élaboré un agenda de travail qui lui a permis de mettre en œuvre les différentes phases du processus d'auto-évaluation des Programmes du Master de Science Politique.

1. Présentation du programme évalué

Le programme de Master de science politique soumis à évaluation est créé en 2015. La section offre des enseignements allant de la Licence au Doctorat et dispose de deux laboratoires de recherche pluridisciplinaires. L'équipe pédagogique est composée de 14 enseignants-chercheurs permanents spécialisés dans les différentes branches de la science politique (sociologie et anthropologie politiques, relations internationales, philosophie politique, histoire des idées politiques, régionalisme, sociologie politique du religieux, analyse des politiques publiques, science administrative mais aussi gender studies, postcolonial and subaltern studies). Elle est appuyée dans ses tâches d'enseignement par des professeurs invités et des vacataires. Il présente un double aspect : une présence accentuée des matières fondamentales en relations internationales et politiques publiques en master 1 que l'on peut qualifier de tronc commun, et une spécialisation en Master 2. Ce qui donne à ce programme son caractère pluridisciplinaire.

Comme évoqué, ce programme de Master de science politique vise à former des étudiants dans les métiers de l'évaluation des politiques publiques et des relations internationales à intégrer les organisations publiques, les organisations privées et celles à but non lucratif afin de permettre à ces dernières de se doter d'expertise avérée pour définir des stratégies et aider à leur mise en œuvre. C'est également un master qui répond aux exigences d LMD notamment en ce qui concerne sa professionnalisation.

Le master est divisé en quatre semestres totalisant chacun, trente (30) crédits. L'obtention du diplôme de master correspond à la validation de 120 crédits après la présentation d'un rapport d'un mémoire crédité.

L'analyse du programme de master au regard du référentiel montre que c'est un programme qui respecte les exigences du LMD aussi bien dans le fond (cohérence du programme, pertinence des éléments constitutifs, professionnalisation etc.) que dans la forme (présentation des maquettes, syllabi).

2. Description de la visite sur site

2.1 Organisation et déroulement de la visite

Le groupe d'experts est arrivé le 23 novembre 2025 et a commencé le travail le 24 à 9h 30 précises. Après son mot de bienvenue, le Directeur de l'UFR a présenté l'institution suivi du directeur adjoint qui est revenu sur le processus de production du rapport avant que le chef de

-

Section à son tour, ne décrive la formation, son historique, ses objectifs, ses résultats et ses projets. C'est à la suite de ces différents exposés que le Président de la mission a décliné le canevas de travail.

Ainsi, le travail est effectué en trois phases :

- La première phase débute de 9h30 à 11h : Elle correspond à la lecture critique du rapport par rapport au guide référentiel de l'ANAQ. A cette occasion, l'équipe a demandé la production de tous les éléments de preuve cités en annexes mais non joints aux rapports, suivi d'un échange sur la forme et le fond de la maquette .
- La deuxième phase s'étale entre 11h10 et 12h30 : elle représente le moment des échanges avec les trois catégories d'acteurs directement concernées par la formation. Cette étape constituait aussi un moment intense et l'objectif visé ici, était de permettre aux différents acteurs de s'exprimer librement. Les PER sont les premiers rencontrés, suivis des PATS et enfin les étudiants.
- Et la troisième phase s'est déroulée entre 12h 40 et 14h : elle constitue la visite de terrain pour vérifier les installations et les affirmations contenues dans le rapport.

2-2 Appréciation de la visite sur site

La visite s'est déroulée dans un climat de sérénité et d'écoute mutuelle entre les évaluateurs et les acteurs concernés. Cette visite a permis d'attester de la véracité des informations relatives aux infrastructures. C'est ainsi que nous avons pu remarquer que du point de vue des infrastructures scolaires telles que les salles de cours, les amphithéâtres, le matériel pédagogique, les tables bancs, les tableaux, les salles de documentation et la bibliothèque, l'appréciation est positive, car elles répondent relativement aux normes de qualité. Du point de vue de l'environnement de travail des PATS, il faut dire qu'hormis l'exiguïté des bureaux de la scolarité, les conditions sont favorables pour assurer le service public. En ce qui concerne les conditions de travail des enseignants, il faut signaler la réalité de la promiscuité (2 enseignants par bureau). Sur le plan hygiénique, les toilettes sont dans une condition acceptable. Il faut noter que l'UFR SJP qui abrite la formation en évaluation ne manque pas d'infrastructure pour assurer son fonctionnement correct.

Cependant, force est de constater qu'il n'y a toujours pas de salle d'archivage.

-

3- Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Concernant le rapport d'autoévaluation, l'équipe d'experts, après avoir exploité, analysé le rapport et discuté du rapport avec tous les acteurs impliqués dans le processus en concert et individuellement a procédé aux constats suivants :

- le respect strict du référentiel
- la rigueur dans l'application des standards
- des informations détaillées
- le caractère critique du rapport sur les standards
- un nombre réduit de recommandations

Au final l'équipe d'experts a remarqué que le rapport d'auto-évaluation s'est bien inscrit dans les référentiels édictés par l'ANAQ même si on peut noter dans une certaine mesure quelques insuffisances (par exemple l'absence de cahiers de charges et répartition des charges horaires en enseignements et recherche, mais également, un cahier de texte mal adapté).

4- Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation de programme).

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
--

Standard 1.01 : Le programme de formation est régulièrement dispensé.
--

Le programme d'études du Master recherche (parcours Politiques publiques et Etudes Internationales) est régulièrement proposé aux étudiants depuis 2015. Il s'agit des promotions [2015-2016, 2016-2017, 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023]. L'année 2017-2018 constitue la seule interruption liée aux événements violents qui ont secoué l'UGB à la suite de la mort de l'étudiant Fallou SENE. Le rectorat, le Crous et beaucoup d'autres services administratifs furent saccagés. Ce qui a conduit à l'invalidation de l'année académique. Voir Tableau 4 : Promotion sorties des masters Politiques publiques et Etudes internationales (Annexe n°11-1).
--

A l'analyse, le standard est atteint.

-

Standard 1.02 : Le programme de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

L'élaboration des maquettes LMD en 2010-2011 a été l'occasion -à travers une série de rencontres- de porter un regard critique sur l'offre de formation classique, de capitaliser les bonnes pratiques et d'y apporter des améliorations notables. L'objectif du programme d'enseignement des Masters (options analyse des politiques publiques et études internationales) a été précisé et vise à « *former des analystes politiques dotés de compétences et ressources multiples capables d'avoir un impact décisif dans leur organisation* » (Annexe n°13).

Les compétences que les étudiants doivent être capables de mobiliser sont: **i)** la maîtrise des questionnements épistémologiques et des outils méthodologiques indispensables à l'analyse des politiques publiques nationales, locales, sectorielles ou territoriales ; **ii)** la maîtrise des outils, techniques et enjeux de l'évaluation des politiques publiques ; **iii)** une capacité d'analyse, d'explication et d'interprétation des dynamiques politiques et économiques internationales relatives à la diplomatie, à la géopolitique, à la géostratégie, aux processus d'intégration africains, à la mondialisation ; **iv)** la capacité à produire des documents d'analyse et de recherche pertinents ; **v)** la capacité à innover et à trouver des réponses adaptées aux besoins de leur organisation.

En ce qui concerne l'adéquation entre la formation proposée et la mission de l'Université Gaston Berger, elle est très forte (cf. annexe n°3-7). Celle-ci, en effet, se veut une Université au service du développement et mise sur la professionnalisation et la diversification d'une offre de formation répondant et anticipant sur les besoins de la société. Dans le respect de cette ambition, les masters analyse des politiques publiques et études internationales se positionnent comme un lieu de formation incontournable dans les :

Métiers des Politiques Publiques : conseils et expertise, prospective et design de politiques publiques, analyste ou expert évaluateur auprès des administrations publiques centrales ou locales, des établissements publics, d'organisations professionnelles, d'organismes parapublics, des ONG, des cabinets de conseil... Ces différentes structures sont très présentes au Sénégal. Elles constituent des cibles prioritaires pour nos diplômés en politiques publiques. Des enseignements comme ceux de **Politique publique, Analyse des politiques publiques en Afrique, Système administratif sénégalais, Administration publique en Afrique, Grands services publics, enjeux et évaluation des politiques publiques,**

Politiques économiques en Afrique, Politique budgétaire, Gouvernance et action publique en Afrique, existent pour donner aux étudiants les capacités de décrypter et d'interpréter les politiques publiques et d'apporter une véritable valeur ajoutée au fonctionnement de diverses organisations publiques et privées (Annexe n°10-1).

Métiers des Etudes Internationales : les ONG, les OIG, les organisations régionales et sous- régionales et les administrations mènent des activités diverses dans le domaine de la coopération internationale, de l'humanitaire, des relations diplomatiques. Dakar abrite désormais le siège régional des trente-quatre agences des Nations-Unies présentes au Sénégal. Toutes ces structures ont besoin de profils d'internationalistes. Des modules pertinents tels que **Diplomatie et négociations internationales, Sociologie des relations internationales, Théories des relations internationales, Géopolitique, Géostratégie, Criminalité et terrorismes transnationaux, Mondialisation et gouvernance, Régionalisme comparé** fournissent des outils de compréhension essentiels en études internationales. Les étudiants sont capables d'analyser de manière pertinente les questions internationales contemporaines telles que la **conflictualité**, le **terrorisme**, les **migrations**, la **criminalité transnationale**, les **dynamiques d'intégration politique et économique**, la **coopération bilatérale et multilatérale**...

Par ailleurs, les modules d'**anglais, de recherche d'information politique, de méthodes qualitatives et quantitatives**, contenus dans la maquette du Master, ainsi que les modules **d'informatique, de développement personnel, de techniques de rédaction** qui traversent tous les niveaux de la licence, permettent de proposer une formation adaptée aux besoins du marché du travail (Annexe n°10-1).

La vérification a permis de conclure que le **standard est atteint**.

Recommandations : Réorganiser l'UE monde professionnel en introduisant systématiquement l'anglais et l'informatique dans les 4 semestres.

Standard 1.03 : Le programme de formation s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

L'Assemblée nationale du Sénégal a adopté la loi numéro 2015-26 relative aux universités publiques (Annexe n°9-2). Elle a pour objectif principal de promouvoir un partenariat dynamique et fécond entre l'université et le monde socioprofessionnel.

L'UGB s'inscrit résolument dans cette dynamique de coopération depuis sa création en 1990. De nombreux efforts ont été consentis en vue de préparer l'étudiant à son insertion professionnelle (la DIRE). L'UGB dispose d'un incubateur qui offre des formations pratiques en entrepreneuriat dans différents domaines. Ces formations sont destinées à tous les étudiants (cf. annexes n°3-12. 3-13 ; 3-14. 3-15).

Elle a, à ce jour, signé plus de deux cents (200) conventions (Annexe n°4-8). Pour une grande part, ces conventions permettent l'échange d'enseignants et l'intervention de professionnels dans les formations, l'accueil d'étudiants dans le cadre de stages. Il faudrait donner plus de vigueur à leur mise en œuvre dans le cadre du système LMD.

Au sein de l'UFR SJP, l'option a été retenue dès 1990 de mettre une dose de professionnalisation dans l'enseignement. Ainsi, le choix a été fait de confier des cours à des praticiens du droit, de promouvoir le stage des étudiants dans les entreprises et les collectivités locales. L'UFR a ouvert un Bureau d'Information du Justiciable. Elle a mis en place plusieurs formations professionnelles en Licence et Master.

Récemment, un service d'accompagnement à la recherche et à l'insertion des étudiants a été créé au sein de l'UFR (Annexe n° 2-5). C'est une innovation majeure et pionnière au sein de l'université. Ce service a pour missions principales d'orienter les étudiants vers les structures publiques ou privées susceptibles de les accueillir en stage, de fournir des lettres de recommandation, d'organiser des activités de formation pratique au bénéfice des étudiants.

Le Département de science politique a, dès sa mise en place, en 1994, créé des ponts solides avec le monde professionnel, notamment, en faisant intervenir des professionnels issus des secteurs de la sécurité publique. Ces relations n'ont pas été institutionnalisées sous forme de conventions et se sont relâchées au fur et à mesure du recrutement de nouveaux enseignants-chercheurs. Avec la mise en place du système LMD, les besoins du monde professionnel et socio-économique ont été pris en charge dans la conception des maquettes. Les EC **religion et politique, criminalité et terrorisme transnationaux, politiques publiques locales, techniques d'évaluation des politiques publiques**, sont dispensés par des professionnels (Annexe n°13-2).

Au mois de juillet 2024, le service chargé de l'insertion et des stages a initié un atelier animé par un *alumni* du Département, inspecteur du travail. L'objectif était de préparer les étudiants au concours de l'ENA (Cf. annexe n°3-4).

Le Département envisage de renforcer la dynamique d'ouverture au monde professionnel, en se fixant comme objectifs :

- d'intégrer dorénavant les professionnels dans les discussions sur l'offre de formation, les curricula et le plan stratégique du département ;
- de multiplier et de diversifier les conventions avec des partenaires du monde socio-économique et professionnel.
- d'aider sur le plan budgétaire le service d'accompagnement à la recherche et à l'insertion à mener des missions de démarchage auprès des entreprises (Annexe n° 11-3.7).

Recommandations : Mettre en place un service d'insertion professionnelle

Le standard est jugé **Atteint**

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité Standard 2.01 :

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.

Les responsabilités, compétences et processus décisionnels sont établis et communiqués à toutes les personnes concernées par le programme (PER, PATS, étudiants).

Un manuel de procédures est élaboré et communiqué à l'ensemble des acteurs. Ce manuel décline les processus décisionnels, identifie les acteurs impliqués et la procédure (cf. Annexe n°3-5). Dans ce parcours Master, le Département désigne un coordonnateur qui joue le rôle de tampon entre l'administration, le PER et les étudiants. Il est à l'écoute des acteurs (PER, étudiants) pour présenter le programme d'enseignement et prendre en charge toutes leurs interrogations (Cf. Annexe n°2-7). Les enseignants avant le démarrage des cours échangent avec les étudiants et leur livrent les informations pertinentes par rapport à l'organisation des cours et aux modalités d'évaluation (cf. Annexe n°13). Les délégués des étudiants sont des relais efficaces entre les enseignants, l'administration et leurs camarades. Ils sont présents dans les assemblées de Département (Cf. Annexe n°11-2).

- - Les *syllabi* élaborés participent davantage à renforcer cette communication ;
- - Pour le PATS, il y a un mailing-liste et des fiches de postes (Cf. Annexe n°7)
- - Un bureau du courrier assure la circulation de l'information
- - L'affichage est un moyen de communication touchant les étudiants

- - Les amphes de rentrées sont régulièrement organisées pour informer les étudiants sur l'organigramme de l'UFR, les modalités d'évaluation. Il y a une mailing-liste par département et au niveau de l'UFR qui permet une transmission rapide et régulière des informations. La Direction de la communication et du marketing du Rectorat informe également toutes les personnes travaillant à l'Université, via une mailing-List institutionnelle sur tous les aspects de la vie de l'institution.

Les règles d'éthique, de déontologie, de transparence et d'intégrité académique sont appliquées par le programme. L'Université Gaston Berger de Saint-Louis dispose d'un code éthique et de déontologie qui s'applique à toutes les UFR, au sein de chaque programme (cf. annexe n° 3-16).

A l'analyse, le standard est **Atteint**.

Recommandations : Elaborer une politique de communication et de publicité pour une meilleure divulgation des informations relatives au département et à ses formations

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) est au cœur du dispositif de conception du programme d'études. A ce titre, il a participé activement aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme ainsi qu'à l'assurance qualité de celle-ci. Cette participation s'est faite par le biais des séminaires/ateliers LMD, et réunions de département (cf. Annexe n°11-2 ; annexe 11-3).

C'est lors de ces rencontres que les premières moutures du programme du Master ont été élaborées. Ensuite, des échanges plus approfondis ont permis de stabiliser les objectifs et contenus de la formation, ainsi que la répartition des enseignements. Ces décisions ont ensuite été présentées et défendues devant le Conseil d'UFR, la CEIPVU et le Conseil Académique, instances chargées de la validation des programmes.

A chacune de ces étapes, le personnel d'enseignement et de recherche a été très présent et impliqué comme le prouvent les PV des réunions de Département et des ateliers LMD.

Les étudiants ont été bien impliqués durant les différents ateliers LMD. Ils ont aussi été invités à prendre part aux processus de confection et d'actualisation des maquettes (Annexe n°11-2, annexe n°11-3, annexe 11-4).

Quant à l'évaluation des programmes par les étudiants, cette philosophie et pratique n'est ni généralisée ni harmonisée. Elle se fait de manière isolée selon les enseignants. Certains ont, de façon informelle, mis en place des outils pour permettre aux étudiants d'exprimer leurs opinions sur leurs enseignements. Toutefois, avec la nouvelle réforme du CAMES, le dossier de candidature aux CTS comporte nécessairement une fiche d'évaluation des enseignements renseignée par les étudiants. L'UGB s'est dotée récemment d'un modèle de fiche d'évaluation des enseignements (cf. annexe n°3-17).

La tenue des cahiers de texte est rigoureusement respectée et le Service pédagogique fait un suivi régulier sur le déroulement des enseignements.

Le standard est **Atteint**.

Recommandation : Institutionnaliser la culture de l'évaluation des enseignements et par les étudiants et l'exploitation des informations contenues dans la fiche d'évaluation ;

Standard 2.03 : Le programme de formation fait l'objet de mesures d'assurance qualité.

L'établissement utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre de formation.

L'UGB dispose depuis 2013 d'une Commission d'Assurance qualité (CAQ) au sein de laquelle existe une Cellule interne d'Assurance qualité (CIAQ) qui est son organe exécutif permanent (Cf. Annexe n°2-2). La CIAQ est chargée d'accompagner les UFR dans l'auto-évaluation de leurs programmes matures, à toutes les étapes de la procédure. Elle met à disposition des UFR la documentation technique nécessaire à la préparation de l'auto-évaluation.

Au sein de l'UFR SJP, il a été mis en place un Comité de pilotage du processus d'auto-évaluation dont les missions comprennent l'assurance qualité des programmes d'enseignement (cf. Annexe n°2-8).

Malgré l'existence du dispositif de suivi d'assurance qualité, celui-ci est insuffisamment interconnecté avec les instances de décisions au niveau des Départements (conseil de Département). Néanmoins, des séminaires de diagnostic sur nos offres de formation sont régulièrement organisés (cf. Annexe n°11-3).

Le standard est **Atteint**.

Standard 2.04: Le programme de formation fait périodiquement l'objet de mesures d'adaptation par des révisions régulières

Récemment, un séminaire d'évaluation du système LMD a été organisé à l'échelle de l'UFR présidé par le Directeur-adjoint. Cette rencontre regroupant tous les acteurs de l'UFR a permis de faire un diagnostic clair et une évaluation sur l'ensemble des programmes déroulés à l'UFR, depuis le basculement dans le système LMD. Des propositions pertinentes ont été faites et adressées aux autorités de tutelle (Annexe n°11-3.8).

Par ailleurs, les Conseils de Département constituent très souvent des instances de discussion et d'évaluation de nos programmes d'études. Par exemple, la maquette du Master recherche en Science politique a fait l'objet dernièrement d'une révision pour la rendre plus lisible et moins lourde. Cette révision a été adoptée successivement par le Conseil de Département et le Conseil d'UFR (Cf. Annexe n°11-2.7, annexe n°11-4.5). La CEIPVU, instance centrale habilitée à valider les modifications de maquettes a été saisie officiellement pour statuer. La procédure de validation est en cours.

A l'examen, le standard est **Atteint**.

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme de formation dispose d'une maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

La structuration de la maquette obéit parfaitement aux standards en vigueur à l'UGB qui sont aussi les standards nationaux. Avant sa validation par la CER (devenue CEIPVU) et l'Assemblée de l'Université (Conseil d'Administration), les instances chargées de la vérification de la conformité de la maquette ont fait un certain nombre de remarques et de suggestions qui ont été intégralement prises en charge par le Département.

Le cursus du Master est structuré en quatre (4) semestres de trente (30) crédits chacun. La formation est dispensée en présentiel et/ ou à distance (Cf. Annexe n°10-1).

- Le **Master 1** comprend deux (2) semestres et constitue un tronc commun pour les différents parcours ;

- Le **Master 2** comporte **deux (2) spécialités** : un **Master Recherche Spécialité Politiques Publiques** et un **Master Recherche Spécialité « Études internationales**. Ces **deux masters** préparent les étudiants d'une part à poursuivre des études doctorales et d'autre part, à leur insertion dans l'administration publique.

Les maquettes sont structurées selon les normes LMD : elles sont organisées en M1 autour de 3 UE décomposées en EC présentés comme suit :

- · UE 1 : Maîtrise des notions fondamentales (UE fondamentales)
- · UE 2 : Maîtrise de l'environnement
- · UE 3 : Maîtrise du monde contemporain

Chaque UE est affectée d'un coefficient et d'une valeur en crédits. Une UE est validée et capitalisable c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 /20, par compensation entre les notes de chaque matière de l'UE.

Le constat d'une lourdeur de la maquette du M2 nécessite son toilettage pour libérer le semestre 4 qui doit être essentiellement dédié à la préparation et la rédaction des mémoires de fin d'études. Un projet de réaménagement de la maquette est dans le circuit administratif. Il est en cours de validation par les organes habilités (cf. Annexe n°10-2). Les chocs exogènes ont relativement retardé le processus de validation des maquettes (Covid, année invalide, changement dans les organes de gouvernance universitaire). Les plans de cours et les emplois du temps sont confectionnés et mis à la disposition des étudiants avec un suivi rapproché par le coordinateur du master et le chef du service pédagogique (Annexe n° 13 ; annexe 3-9).

Le standard est **Atteint**.

Recommandations : Faire une veille permanente sur le déroulement de la maquette.

Standard 3.02 : Le programme de formation couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifique, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail et à son intégration dans la communauté. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

1/ Master Recherche : Spécialité Politiques Publiques

L'objectif général est de doter les étudiants d'outils théoriques et pratiques liés à l'analyse des politiques publiques et leur évaluation dans les pays africains. Les questionnements

épistémologiques et méthodologiques sur les politiques publiques, qu'elles soient nationales ou locales, les méthodes et enjeux de l'évaluation sur le continent constitueront les axes majeurs de cette spécialisation. Les enseignements seront complétés par la rédaction d'un mémoire encadré par un membre de l'équipe pédagogique ou en codirection avec un professionnel de l'action publique. Ce parcours permet de « capaciter » les étudiants dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques (Cf. Annexe n°10-1).

2/ Master recherche : Spécialité « Études internationales » : L'objectif général vise à offrir aux étudiants des enseignements transversaux relatifs à la diplomatie, à la politique étrangère, à la géopolitique et à la stratégie mais aussi à prendre en charge des questions transnationales comme les nouvelles formes de criminalité et de terrorisme. Les enseignements seront complétés par la rédaction d'un mémoire encadré par un membre de l'équipe pédagogique ou en codirection avec un professionnel des relations internationales (Cf. Annexe n°10-1).

La préparation au marché du travail fait l'objet d'activités pédagogiques spécifiques. L'offre de formation se conforme à cette exigence : **Recherche de l'information politique sur le net, Anglais, Recherche et TIC, Techniques d'évaluation des politiques publiques etc.**

Il faut aussi souligner que d'autres directions de l'Université (Incubateur, Direction de l'insertion et du partenariat) organisent des séminaires sur le leadership, l'entrepreneuriat, mettent en place des foires avec des stands dédiés aux entreprises, initient des concours pour entrepreneurs juniors... Ce sont là autant d'occasions pour les étudiants de rentrer en contact avec des professionnels et de se constituer un réseau utile au moment de l'entrée dans le monde professionnel.

Le stage fait l'objet d'une entente contractuelle avec les organisations d'accueil. L'entente contractuelle est respectée, conformément aux dispositions des Conventions de stage (cf. annexe n°4-9).

Les PER animent régulièrement des activités (conférences, séminaires, formations, panels, tables rondes) en direction des étudiants et les appuient dans les initiatives qu'ils prennent à travers leurs différents clubs (Club Science politique, Club OHADA, Cercle des publicistes). Par exemple, au mois de février 2025, avec l'aide du Département de Science Politique (« *Fundraising* », encadrement équipe UGB, constitution du jury), le Club SciencePo UGB a organisé une compétition nationale inter-universitaire sur les Politiques Publiques (cf. annexe n° 3-11).

Le service chargé de l'insertion organise des activités pour les étudiants destinés à leur préparation à l'insertion professionnelle. Il collabore dans ce sens avec l'incubateur de l'UGB (cf. annexe n°3-4).

Les méthodes d'enseignement employées sont expositives et interactives. La pratique du co-enseignement qui favorise la pluridisciplinarité et la pluralité des points de vue et des références se met progressivement en place même si c'est surtout au niveau du Master qu'elle est plus fréquente. Des méthodes d'enseignement innovantes sont également utilisées. Selon les EC, certains enseignants procèdent au visionnage de films documentaires et utilisent comme supports du cours des Power point.

Après vérification, le standart est **Atteint**.

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les informations relatives aux conditions d'obtention des attestations et diplômes sont contenues principalement dans les décrets n° 2012-1115 du 12 octobre 2012 et celui modifié n° 2013-875 relatifs au diplôme master. Par exemple, le nombre de crédits nécessaires pour l'obtention du diplôme y est déterminé (Cf. Annexe n°6-2 ; annexe n°6-8).

La Charte des examens est un complément d'informations qui décrit les différentes étapes de la procédure des examens et les fonctions des différents services qui interviennent (Cf. Annexe n°3-1).

Après les évaluations, les délibérations des jurys d'examens sont suivies de la publication des résultats par la voie de l'affichage. Les étudiants disposent d'une semaine pour déposer les lettres de réclamations adressées au Président du jury. Ce dernier transmet les réclamations aux enseignants concernés qui traitent les demandes. Une seconde publication des résultats prenant en compte les rectifications, s'il y en a eu, est effectuée. C'est l'affichage final des résultats. L'édition des attestations et relevés de notes est faite par le Service pédagogique et leur signature par le chef des Services administratifs. Un affichage informe les étudiants de la disponibilité des attestations.

Les diplômes sont délivrés par le Ministère de l'Enseignement supérieur.

Le standard est **Atteint**.

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Il dispose de statistiques sur les taux de réussite par niveau d'études. Voir **Tableau 5 : Taux de réussite en Master Recherche de Science Politique de 2015 à 2023.**

Au cours des dernières années, le programme a maintenu des taux de réussite satisfaisants, malgré les crises dues à des chocs exogènes principalement. Cela témoigne de la qualité des enseignements et de l'accompagnement des étudiants. Les enseignants sont très disponibles pour rencontrer les étudiants même en dehors des heures de cours et TD. Il n'y a pas de formalisme sur ce point.

Parfois, en M2, nous observons des abandons parmi les étudiants inscrits pour plusieurs raisons (réussite aux concours administratifs, séjour d'étude à l'étranger). Sans ce facteur d'abandon, les taux de réussite en M2 auraient été plus appréciables (Annexe 11-1 ; annexe n°12-7).

Le standard est **Atteint**

Recommandations :

Diversifier les mesures d'accompagnement des étudiants.

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

En tant que premier département de science politique en Afrique de l'Ouest francophone, le département de Science Politique de l'UGB jouit d'une expérience professionnelle avérée dans le domaine de l'enseignement supérieur. Un corps permanent de 14 enseignants-chercheurs est appuyé par des assistants vacataires et des enseignants invités qui proviennent aussi bien des autres universités publiques du Sénégal que d'institutions étrangères. (Voir tableau 7 et 8)

Pour l'essentiel, le recrutement se fait à partir du doctorat (doctorat d'État, PhD) et parfois du Master 2 (pour les assistants) et sur appel à candidatures (Annexe n°1-1). Il existe des commissions mixtes pour veiller au bon déroulement des procédures de recrutement (Annexe n°2-11). Les PER permanents, notamment, les professeurs et maîtres de conférences sont

reconnus dans leurs domaines respectifs de spécialisation à travers leurs thèses de doctorat et articles scientifiques. La répartition des enseignements prend en compte les spécialités des enseignants (annexe n°11-2.8)

Le Département abrite trois laboratoires de science politique à vocation interdisciplinaire, le Carrefour d'Etudes et de Recherches Action pour le Développement et la Démocratie (CERADD) dirigé par le Pr. Babaly SALL et le Laboratoire d'analyse des sociétés et pouvoirs / Afrique - Diasporas (LASPAD) dirigé par le Pr. Mame Penda Ba.

Le Département a validé récemment la création d'un troisième laboratoire, LARESPO (Annexe n°11-2.7, annexe n°11-4.5). Il est en voie de validation définitive par les instances centrales, saisies officiellement à cet effet. Ce sont autant d'espaces de recherche, d'animation et de production scientifiques. Sans compter les cours de droit, (23) enseignants-chercheurs de tous grades concourent à dispenser le programme du master. Le département a désigné un responsable du master qui gère les parcours politiques publiques et études internationales (annexe n°2-7). L'objectif poursuivi est de veiller sur la qualité de la formation et d'apporter des réponses rapides aux situations, de donner une information fiable et actualisée à toutes les parties prenantes concernées par le programme.

La stabilité du corps enseignant est garantie par le statut permanent (cf. annexe n°9-1).

Le standard est **Atteint**.

Recommandations :

Mettre en place un suivi des enseignants nouvellement recrutés : chaque enseignant-chercheur recruté devrait être accompagné d'un enseignant-chercheur expérimenté qui, périodiquement, fait, avec lui, le point sur sa recherche, ses publications, ses enseignements.

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Tous les enseignants ont une charge horaire telle que définie par la loi 81-59 du 9 novembre 1981 modifiée par la loi 2019-02 (Cf. Annexe n°9-1). Cette charge horaire est en moyenne de **150 H par an**. Les enseignants permanents ont aussi la possibilité de faire des heures complémentaires (annexe n°11-2.8).

La charge horaire constitue la base des emplois du temps. Le mécanisme des cahiers de texte est un outil de suivi du respect de la charge horaire des enseignants (Annexe n°3-9). Les

enseignants-chercheurs permanents du département consacrent de manière tacite 50% de leur temps à l'enseignement et 50% à la recherche. Le temps dévolu aux charges administratives n'est pas comptabilisé, sauf pour les cas particuliers du Recteur, des Vice-recteurs et du directeur d'UFR.

Le standard est **Atteint**.

Standard 4.03 : La mobilité du PER est effective.

Les enseignants chercheurs du Département interviennent régulièrement dans les programmes des institutions sœurs (UCAD, UASZ, UT, UB, UCHK...). Par ailleurs, l'Université finance tous les deux ans un voyage d'études (Cf. Annexe n°3-3) aux enseignants-chercheurs pour promouvoir leur mobilité et leur permettre d'effectuer des recherches. Il est important de rappeler, enfin, que l'UGB a signé plus de **200 conventions avec, notamment, des institutions d'enseignement supérieur étrangères** (Cf. Annexe n°4-8).

Elles permettent l'échange d'enseignants et leur mise en réseau. C'est par exemple à travers la Convention signée avec l'IEP de Lyon que des membres du département de section science politique ont participé à la formation des étudiants de Lyon (annexe 4-2). Réciproquement, des collègues de l'IEP ont pu dispenser des cours à l'UGB.

Le standard est **Atteint**.

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission au programme sont publiées.

Un Comité de Sélection (Cf. Annexe n°11-3.1) dirigé par le Coordonnateur du Master se charge de fixer les critères d'admission au Programme de Master de Science Politique.

L'appel à candidatures (Cf. Annexe n°1-1) est publié sur les plateformes de diffusion et de communication à l'échelle du Département de Science Politique et de l'UFR SJP.

La Direction de la Communication et du Marketing (DCM) de l'UGB se charge aussi de la diffusion de l'appel sur le site officiel de l'Université et sur les canaux de diffusion externe. Les étudiants sont informés, via ces plateformes, de l'ouverture de l'appel à candidatures au Master et des conditions d'éligibilité.

Le standard est **Atteint**.

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Il n'existe pas de discrimination contre les hommes ou les femmes dans la procédure de sélection des étudiants en Master 1. Les critères de sélection sont les mêmes pour tous (annexe n°1-1).

La Cellule Genre et Equité de l'Université Gaston BERGER de Saint-Louis accompagne l'UFR SJP et le Département de Science Politique en particulier pour une meilleure prise en charge des questions de Genre.

La mise en place d'une « Case des tout-petits » par le Rectorat vise à soutenir les étudiantes-mères inscrites en Master, à amoindrir les risques d'abandon et à faciliter leur insertion. Grâce à toutes ces mesures, nous ne remarquons pas un déséquilibre important entre hommes et femmes dans la réussite aux examens. (Voir Tableau 9 : Répartition hommes /femmes en sortie de master 2 (année académique 2021- 2022). (Cf. Annexe n°11-1.5))

Le standard est atteint.

Standard 5.03 : L'encadrement adéquat des étudiant(e)s est assuré

Le corps professoral du Département de Science Politique est à la disposition des étudiants du Master (1 et 2).

Pour le Master 1, les étudiants font des Travaux Dirigés pour les matières fondamentales, deux (2) fois par semaine.

Ils bénéficient ainsi, de l'encadrement et de l'accompagnement de proximité des assistants pour une parfaite maîtrise des enseignements. Les effectifs des groupes de TD tournent autour de 30 étudiants (Cf. Annexe n° 8-2).

Il est indiqué parfois sur les Syllabi de cours, les jours, horaires et lieux de réception des étudiants (Cf. Annexe n° 13).

Pour l'encadrement des mémoires et des Rapports de stages, le ratio est équilibré. Chaque enseignant du département habilité (soit au minimum le grade de Maître de conférences assimilé) dirige en moyenne 5 mémoires par promo (cf Tableau n° 7 Les PER permanents).

Le standard est Atteint.

Standard 5.04 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et celle de l'interdisciplinarité des acquis.

Depuis que le système LMD a été instauré à l'UFR SJP, une véritable politique de mobilité internationale des étudiants est mise en œuvre. Mais, elle est à renforcer.

Le standard est **Atteint**

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion socioprofessionnelle des étudiant(e)s.

Il est mis en place à l'UFR SJP, un Service d'accompagnement à la Recherche et à l'Insertion professionnelle qui se charge (annexe n°2-5).

- de diligenter les demandes de stage et d'emploi des étudiants ;
 - de faciliter leur insertion en établissant des contacts entre eux et le milieu professionnel ;
- Parler de la direction en charge de l'insertion.

Le service travaille en étroite collaboration avec la Direction de la Coopération, de l'Insertion et du Service à la Communauté, l'incubateur (**DCISC**) de l'UGB qui est un Dispositif d'accompagnement des jeunes porteurs de projets de l'UGB (cf. annexes n°3-12 ; 3-13 ; 3-14 ; 3-15). Dans ce cadre, il est régulièrement organisé des sessions de formation en développement personnel et en insertion (sur les bases de la création d'entreprises) pour les étudiants inscrits en Master et au Doctorat. Des conventions de stage et de recherche sont signées par l'Université et l'UFR SJP pour permettre aux étudiants de faire de l'immersion professionnelle (cf annexe n°4-3).

Par ailleurs, l'association WASANAR (voir site web: [www. https://wasanar.com/](http://www.https://wasanar.com/)) qui regroupe l'ensemble des alumni de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis est un outil puissant qui renseigne sur le niveau d'insertion professionnelle des étudiants. Les alumni de l'UFR SJP réussissent beaucoup dans les concours administratifs par exemple. A travers cette association, nous pouvons disposer d'une base de données riche sur les produits du Département Science politique.

Le Département Science politique compte aussi accorder des subventions à deux étudiants de Master 2 pour produire des enquêtes dans le cadre de leurs mémoires sur l'insertion des diplômés en Politiques Publiques et Etudes internationales (annexe n°11-2.9). Après vérification, il est constaté que le dispositif d'accompagnement et d'insertion est très insuffisant.

Le standard est non **Atteint**.

Recommandations : Renforcer les relations de la Direction de l’insertion avec le milieu professionnel par des visites de terrain du Chef de Service d’accompagnement à la Recherche et à l’insertion professionnelle de l’UFR SJP.

Champ d’évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme de formation dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Celles-ci sont disponibles à long terme.

L’UFR SJP dispose de 15 salles de cours, 02 amphithéâtres, 02 chapiteaux de 1500 places chacune. Ces infrastructures sont utilisées par tous les trois Départements. Certaines salles sont équipées d’un dispositif de vidéo-projection. Les autres équipements sont relativement suffisants (rideaux, prises électriques, tables et chaises). Le Centre de Calcul Ousmane Seck dispose de salles informatiques pouvant accueillir les cours d’informatique pour le niveau Licence.

Les enseignants du Département, tous grades confondus, disposent chacun d'un bureau individuel ou collectif. Tous les enseignants reçoivent une dotation de fournitures chaque année, de même que les chargés de travaux dirigés (stylos, éponge, craie, rames de papier, marqueur, une cartouche d'encre, etc.). Le Département dispose d’un Secrétariat et d’une salle de réunion (salle des actes) pouvant accueillir tout le Conseil avec les deux autres Département de l’UFR. Elle dispose de locaux pour ses deux laboratoires de recherche.

Le Département partage également un centre de documentation avec les autres Départements de l’UFR. Ce centre fonctionne comme un centre de référence pour les chercheurs africains : beaucoup de doctorants viennent y compléter leurs recherches. Un projet de construction de nouveaux locaux pour ce centre, afin de lui permettre d’accueillir un nombre plus élevé d’usagers, est en cours.

Le Département constitue la cellule de base de l’UFR sur le plan de l’enseignement, de la recherche, de l’innovation et du service à la communauté. Il devra disposer de ressources suffisantes et d’infrastructures nécessaires à la réalisation durable de ses objectifs.

Les besoins du Département sont pris en charge par le budget de l’UFR. Il partage, avec les deux (2) autres Départements, les ressources matérielles, humaines et financières.

1- Infrastructures (Cf. Annexe n°3-8)

- - Centre de documentation ;
- - Service pédagogique ;
- - 1 Salle de réunion

- - bureaux
- - 9 salles de cours de capacités variables (4 salles de 100 places)
- - 5 salles de cours de 50 places)
- - 2 Chapiteaux de 1500
- - le grand amphithéâtre de l'UGB 2 d'une capacité de mille (1000) places ;
- - l'amphithéâtre A d'une capacité de 500 places ;
- - l'amphithéâtre B pouvant accueillir à peu près 300 personnes ;
- - un nouvel amphithéâtre de 250 places.

2- Les ressources financières : (Cf. Annexes n°12-8 ; 12-9 ; 12-10 ; 12-11)

- - voir budget prévisionnel de l'UFR
- - Subvention de l'Etat
- - DIP
- - Fonction de service

3- Ressources humaines (Cf. Annexe n°12-6; tableaux 7 et 8).

- - voir statistiques (nombre de PER, Vacataires, PATS)
- - d'un service de reprographie ;

4- Matériels didactiques

- photocopieuse, de matériels techniques (informatiques, bureautiques et vidéoprojecteurs), d'un fonds documentaire bien fourni, de deux grandes salles de lectures d'une salle dédiée aux enseignants chercheurs et aux doctorants qui viennent y compléter leurs recherches.

Les enseignants du Département, tous grades confondus, disposent chacun d'un bureau individuel ou collectif. Tous les enseignants, hormis les assistants, disposent d'un ordinateur personnel et reçoivent une dotation de fournitures chaque année de même que les chargés de travaux dirigés (stylos, éponge, craie, rames de papier, marqueur, une cartouche d'encre, etc.). Le Département dispose d'un Secrétariat et d'une salle de réunion (salle des Actes) pouvant accueillir tout le Conseil avec les deux autres départements de l'UFR.

Certaines salles sont équipées d'un dispositif de Visio-projection. Les autres équipements sont relativement suffisants (rideaux, prises électriques, tables et chaises).

Certaines salles ne sont plus adéquates pour les effectifs actuellement en Master I.

Le Département partage également un centre de documentation. C'est un centre de référence pour les chercheurs africains.

-

Un projet de construction de nouveaux locaux pour le centre de documentation est envisagé, afin de pouvoir accueillir un nombre plus élevé d'usagers.

La visite sur le terrain confirme les propos.

Le standard est **Atteint**

5- Points forts du programme

- Programme de Masters de sciences politiques pertinent et bien articulé sur le système LMD avec des objectifs clairs et bien définis
- Enseignants de qualité et de profil diversifié ;
- Programme d'études permet d'acquérir les bases de connaissances nécessaires à une formation en politiques et relations internationales
- Bons rapports entre étudiants et enseignants ;
- Professionnalisation ;
- Centre de documentation très fourni ;
- Laboratoires de recherche dynamiques ;
- Revue scientifique actualisée ;
- Infrastructure pédagogique disponible et en bon état ;
- Taux de réussite élevé (70%) ;
- Conditions d'apprentissage favorables ;
- Bonne mutualisation des salles de cours.

6- Points faibles du programme

- Insuffisance du PER ;
- Quelques problèmes de codages sur la maquette ;
- Insuffisance du PATS ;
- Exiguïté des bureaux de la scolarité ;
- Insuffisance du budget ;
- Insuffisance du financement de la recherche.

-

7- Appréciations générales du programme

Après évaluation du programme de Master de science politique, l'équipe d'experts externes a retenu pour l'essentiel, des aspects positifs sur l'ensemble du programme aussi bien sur le plan du contenu, et de la cohérence de la formation, que sur le plan de la qualité des enseignants et des enseignements. Toutefois, l'équipe recommande par ailleurs, la consolidation des acquis dans le domaine de la professionnalisation et un accompagnement soutenu des étudiants pour leur insertion dans le milieu du travail.

8- Recommandations à l'établissement

- Stabiliser la maquette en corrigeant le codage et renforcer les EC de professionnalisation ;
- Faire un recrutement massif des PER avec des profils diversifiés ;
- Augmenter le budget ;
- Faciliter l'accès des étudiants aux stages ;
- Renouveler le fonds documentaire (revues actualisées).
- Elaborer une politique de communication afin de mieux faire connaître le département et ses formations

9- Recommandations à l'ANAQ-Sup

- Pondérer les critères de qualité : Affecter des points aux critères ;
- Intégrer le service à la communauté dans le référentiel de qualité
- Redéfinir le standard relatif à l'insertion professionnelle pour une meilleure compréhension

10- Proposition de décision

A la suite de la mission d'évaluation, l'équipe a proposé l'accréditation du diplôme de master en science politique de l'UFR SJP de l'Université Gaston Berger de Saint Louis

-